

Compléter sa pratique de l'activité de sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'agent de prévention et de sécurité – (RS6359)

OBJECTIFS :

L'objectif de cette passerelle est de permettre, aux personnes ayant suivi la formation CQP PSGE et obtenu la certification, de s'orienter vers les métiers de la sécurité privée et de pouvoir exercer l'activité d'Agent de Prévention et de Sécurité.

L'agent de sécurité qualifié exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise ou d'organisme privé ou public, que ceux-ci soient pourvus de leur propre service de sécurité ou non. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité, son employeur.

PUBLIC CIBLE ET CONTEXTE

Face à la demande exceptionnelle d'agents de sécurité en Région Centre Val de Loire au profit de la sécurisation des épreuves Olympiques JOP 24 à Châteauroux, de nombreux demandeurs d'emplois du Cher et de l'Indre ont obtenu le CQP PSGE courant 2024.

Après avoir travaillé durant la période olympique, nombreux sont ceux souhaitant travailler dans toutes les composantes des métiers d'Agent de Prévention et de Sécurité et être formé sur ce module.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une autorisation préalable d'entrée en formation ET le diplôme CQP PSGE, ou une carte professionnelle « Surveillance Grands Événements » délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité.
- SST en cours de validité

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluation :

- 1 fois par semaine pour l'individualisation du parcours stagiaire

La Formation CQP PSGE est validée par un examen assuré par un jury composé de 3 membres :

- Un président de jury choisi par le certificateur
- Deux jurys professionnels de la sécurité privée ou fonction publique

Examen :

Epreuve théorique (QCU réparti sur 6 UV)

Epreuves pratiques (organisées en binôme – Tirage au sort parmi les cas proposés) :

Gestion du Poste Central de Sécurité avec incident - 15 minutes/candidat

Situation statique (contrôle d'accès) ou dynamique (ronde de surveillance) - 15 minutes/candidat.

En cas d'ajournement, le candidat garde le bénéfice des épreuves acquises pendant 5 ans sous certaines conditions.

Public : tout public en possession de la carte professionnelle « Grands Evénements »

Dates / lieux : à définir

Intervenants : Formateurs expérimentés disposant des qualifications et formations conformes à l'arrêté du 23 octobre 2024

Responsable pédagogique : Baptiste BEYSSAC – 09 86 24 32 24

Durée : 88 heures examen inclus

Tarif : nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 12 personnes

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap (nous consulter pour connaître les modalités)

Délais d'accès : 2 semaines

Financement : CPF, France Travail, OPCO, Individuel (paiement en 6 fois)

Modalités : (présentiel)

Moyens pédagogiques :

Matériel de palpation
Matériel de secourisme
PC Sécurité équipé vidéosurveillance+ SSI
Diaporama et vidéos
Matériel d'incendie

Débouché : Emploi dans les métiers de la prévention et de la sécurité lors de grands événements

Poursuite de parcours : Modules complémentaires pour accéder au diplôme d'Agent de Prévention et de sécurité

- Salarié d'une entreprise de sécurité

- UV2 : Module environnement juridique (connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure, parties législatives et réglementaires, connaître les dispositions utiles du Code pénal, maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche)
- UV3 : Module gestion des conflits (être capable d'analyser les comportements conflictuels, être capable de résoudre un conflit)
- UV5 : Module prévention des risques d'incendie (initiation au risque incendie)
- UV8 : Module professionnel (appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations, préparer la mise en oeuvre des missions de l'APS, savoir contrôler les accès, prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes)
- UV10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection)
- UV11 : Module gestion des risques (maîtriser la gestion des alarmes, protéger le travailleur isolé, sensibilisation au risque électrique)
- UV13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes)
- UV14 : Module industriel spécifique (évaluer les risques professionnels, situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux)

PROGRAMME

MODULE TECHNIQUE

Surveillance et gardiennage :

- Savoir accueillir et contrôler les accès
- Maîtriser un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

Événementiel :

- Gestion de l'événementiel
- Inspection visuelle et palpation de sécurité.
- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

MODULE GESTION DES RISQUES

Gestion des risques / Connaissance des vecteurs d'incendies

- Évaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Être capable d'identifier les risques à la manipulation et au stockage de produits dangereux
- Initiation aux risques incendies / Sensibilisation risques électriques
- Maîtriser la gestion des alarmes / Protéger le travailleur isolé

MODULE JURIDIQUE

Environnement Juridique de la Sécurité Privée

- Connaître le Livre VI de la Sécurité Intérieure et la convention de branche
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées
- Connaître les principes de la République Française

MODULE STRATEGIQUE

Gestion des risques, des situations conflictuelles et des situations conflictuelles dégradées

- Savoir analyser les comportements conflictuels, résoudre un conflit et gérer une situation conflictuelle
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Transmission des consignes et informations

- Transmettre des consignes / Réaliser une remontée d'information
- Connaître l'outil informatique

MODULE GESTION DE CONFLITS

- Gérer les conflits
- Application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS

MODULE SUR LES RISQUES TERRORISTES

Prévenir et secourir

Prévention

- Connaître et définir les différents risques et menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes
- Développer ses réflexes de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Entretenir sa culture de la sécurité
- Sécuriser une zone, protéger et se protéger soi-même
- Secourir
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Secours

- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notion de « secourisme tactique »

MODULE ATTITUDE PROFESSIONNELLE

- Maîtriser les techniques d'information et de communication
- Préparation d'une mission
- Savoir transmettre les consignes et les informations

DOCUMENTS A FOURNIR

Documents à fournir pour la demande d'autorisation préalable et l'inscription :

- Carte vitale
- carte professionnelle Grand Evènements